

LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE	
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 "	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,	
ETRANGER	Six Mois, 25 " Un An, 45 "	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal.	
		Prix du Numéro.....	1 Franc.		

Alexandrie, le 8 Décembre 1869.

OU EN-SOMMES-NOUS ?

Quand nous demandions le mois dernier, ou en était le conflit Egyptien, on nous répondait invariablement: Nous verrons après les fêtes ? Et la question financière ? Après les fêtes. Et la réforme judiciaire ? Après les fêtes, toujours après les fêtes.

Mais les fêtes ne peuvent pas durer toujours, elles sont finies aujourd'hui et pour ceux que leur éclat n'a pas éblouis, la question se pose impérieusement de nouveau ; on se demande de tous côtés: Où en sommes nous ?

Sur le conflit Euro-Egyptien, les opinions sont des plus contradictoires.

L'un, vous assure avec aplomb que l'affaire est arrangée ; il le crie partout, surtout à la Bourse. Pour lui, la dernière réponse du Vice-roi est admi abled de dévouement au Sultan et en même temps pleine de dignité, car elle maintient toutes les prétentions que la Porte voulait faire abandonner par l'Egypte. Il vous raconte que la réponse du Sultan, que Server-Effendi vient d'apporter, contient l'expression de la plus complète-satisfaction de Sa Hautesse, à ce point, qu'elle convie Ismaïl-Pacha à venir à Constantinople recevoir le baiser de paix; que celui-ci va partir, que ses malles sont déjà prêtes ainsi que les cadeaux magnifiques qu'il ne faut jamais oublier quand on se rend à la Sublime-Porte.

Si vous l'en croyez, c'est le moment d'acheter des bons et de la rente, car l'escompte va baisser dans des proportions inattendues. On va désarmer et les impôts vont diminuer à la grande satisfaction du fellah.

L'autre, ne croit pas un mot de tout cela. Dans son opinion la querelle s'est envenimée singulièrement. C'est un ordre de se soumettre aux conditions primitives que Server-Effendi est venu apporter, et un délai de 40 jours est donné au Vice-roi pour les accepter. Après quoi, si la soumission n'est pas complète, la Porte agira par la force. Le retrait de tous les firmans sera effectué et la déchéance prononcée. Et si vous paraissez douter, il vous affirmera que les préparatifs militaires de la Porte sont complets, que la flotte Turque est prête et armée et qu'elle n'attend que le signal pour mettre le cap sur Alexandrie. Il vous dira que le Vice-roi est préparé pour la défense : il sait le nombre de canons qui hérissent la côte d'Alexandrie à Port-Saïd ; il vous affirmera que le

fameux fusils à aiguille sont arrivés, il connaît les précautions prises à la Douane pour que personne ne les voie sortir; mais lui, il sait combien il en a déjà été distribué aux troupes.

Pour nous, nous ne sommes ni optimistes, ni pessimistes; nous nous efforçons de savoir ce qu'on dit et de deviner ce qu'on pense.

En Egypte on ne dit guère ce qu'on pense, on dit même la plupart du temps le contraire. Aussi est il difficile de se former une opinion. Ce n'est pas le gouvernement qui nous renseignera, il n'est pas prodigue de ses renseignements ; ce ne sont pas ses journaux, ils ne sont pas assez osés pour rompre le silence qui leur est commandé.

Après avoir écouté tout ce qu'on dit, cherché à deviner tout ce qu'on pense, ce que nous croyons, nous, (et notre opinion n'a d'autre valeur que celle que veulent bien lui donner nos lecteurs) c'est que personne en Egypte ne connaît le contenu du firman, et qu'on ne saura ce qu'il contient que lorsqu'il aura été reçu et ouvert à la Citadelle, en présence des fonctionnaires de tout ordre, des cheiks, des ulémas, en un mot, de tous les personnages appelés habituellement à ces cérémonies.

Si nous sommes bien informés, si nos conjectures sont fondées, Server-Effendi exigera, pour faire la remise du firman, que la cérémonie ait lieu à la Citadelle et il rencontrera des difficultés à obtenir qu'on cède à ses exigences.

S'il en est ainsi, si Server-Effendi a reçu des ordres pour que le firman soit lu en public et en grande pompe, si le Vice-roi, de son côté résiste à ce que les fonctionnaires, les cheiks et les ulémas assistent à la lecture du firman c'est que le conflit s'est aggravé depuis le mois dernier, c'est que la Porte n'a pas accueilli comme satisfaisantes les dernières explications du Vice-roi.

Le firman contient-il les mesures graves que les pessimistes ne se font pas faute de publier ?

Nous ne le saurons que lorsqu'il aura été lu à la Citadelle.

La question financière est aussi obscure aujourd'hui que le mois dernier. Les fêtes, on le comprend, n'ont pas permis de mettre de l'ordre dans les finances, au contraire ; nous attendons, avant de demander au Gouvernement quelles mesures il compte prendre pour diminuer la dette et l'impôt ; ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que la dette

s'est augmentée de toutes les dépenses faites à l'occasion des fêtes et on les évalue de 75 à 100 millions de francs ? Quel est le Gouvernement, quel est le Souverain d'Europe qui oserait dépenser une pareille somme en fêtes données à des étrangers ? En Europe comme en Egypte c'est le peuple qui paie en fin de compte ; Seulement, en Europe, le peuple sait faire entendre ses plaintes, en Egypte, le fellah paie et se tait. Mais sa résignation durera-t-elle toujours ?

La troisième question qui préoccupe aussi vivement l'opinion publique, tant chez les arabes que chez les européens, c'est la question de réforme judiciaire. On nous demande de tous côtés où elle en est ? Que pouvons nous répondre ? sinon ce que tout le monde sait, que les six grands consuls sont représentés au Caire dans la réunion tenue sous la Présidence de Nubar-Pacha, mais que ni le consulat de Grèce, qui représente la colonie européenne la plus nombreuse établie en Egypte, ni les autres consuls ne sont appelés aux conférences : Ce qui ne paraît pas juste.

Que rien ne transpire du résultat de cette conférence qui est chargée de s'occuper des intérêts les plus graves des Européens ; que les procès-verbaux des séances ne sont point publiés ; qu'on laisse le public dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passe au Caire, qu'on ignore même s'il s'agit de faire une enquête sur les abus de la justice en Egypte, ou si on prépare une réforme qui mettra l'administration de la justice entre les mains du Gouvernement Egyptien, sans que les notables des diverses colonies, sans que les principaux commerçants d'Alexandrie soient appelés à formuler leur opinion et à produire leurs objections. On nous assure qu'à Alexandrie le commerce cherche à réunir un *meeting* pour organiser un comité de résistance qui formulera, tout haut et avec autorité, les plaintes et les griefs que font entendre, tout bas et isolément, les opposants à la réforme. Nous souhaitons vivement que ce projet réussisse. La matière est assez grave pour que la contradiction vienne jeter la lumière sur une question dont la solution peut être la ruine des intérêts européens dans le pays, comme elle peut-être leur salut.

En attendant sur cette grave question, nous demandons encore au Gouvernement

Où en sommes nous ?

REVUE DES JOURNAUX.

2^{me} Quinzaine de novembre.

(suite et fin.)

Arrivons au conflit Turco-Egyptien.

Les journaux, à la date du 26, donnent une traduction, d'après le journal *La Turquie*, de la dernière lettre adressée, par le Khédive, à S. A. le Grand-Visir. Nos lecteurs la connaissent déjà.

Les dépêches télégraphiques et quelques correspondances de Constantinople avaient fait déjà connaître le sens de cette lettre et l'impression qu'elle avait produite à Constantinople.

La *Presse* du 22 novembre, après avoir annoncé l'arrivée à Constantinople de la lettre du Khédive et avoir dit qu'elle n'avait pas été jugée satisfaisante par le Sultan et ses Ministres, continue ainsi :

« Nous croyons, d'après nos propres renseignements, que la question, en effet, n'est qu'assoupie provisoirement; et que le Sultan et ses ministres sont toujours fermement décidés à maintenir, dans toute son étendue, les droits de la souveraineté ottomane sur la province d'Égypte.

« Mais tout n'a pas été dit sur le point en litige; et il y a tout lieu de croire qu'après avoir essayé de la persuasion auprès de la Porte, les représentants des puissances amies feront entendre des conseils pacifiques au Khédive.

« La faculté de contracter des emprunts qui engage le présent et l'avenir d'un pays est, en effet, un attribut essentiel de la souveraineté; et le Sultan, au nom duquel se perçoivent les impôts dans la province d'Égypte, comme dans toutes les autres, ne saurait se déposséder du droit que le Khédive lui conteste.

« On comprend les résistances que l'exercice de ce droit rencontre au Caire, où l'on aspire à transformer l'administration de l'Égypte en souveraineté. Mais le Sultan a pour lui les traités et la raison politique; et la raison finira par avoir raison. »

Le journal de Paris de la même date est aussi pessimiste :

« Plusieurs journaux ont annoncé, il y a quelques jours, pour la vingtième fois au moins depuis un an, que le différend entre la Porte et le Khédive était complètement aplani, et qu'à Constantinople, on se tenait pour complètement satisfait de la dernière réponse d'Ismaïl-Pacha. Nous avons de bonnes raisons de croire que cette nouvelle n'est pas plus exacte aujourd'hui, qu'elle ne l'était il y a un mois ou six semaines, et que les choses sont toujours dans le même état.

..... La question n'a pas fait un pas depuis un mois. Elle en est toujours au même point. Elle est au même point uniquement parce que le Khédive, à tort ou à raison, croit pouvoir compter sur des puissances appuyées dans sa lutte contre la Porte. Sans cela, il aurait cédé depuis longtemps. Il sait bien que seul et livré à lui-même, il ne peut pas résister cinq minutes au Sultan. Qu'on lui fasse donc savoir, une fois pour toutes, qu'il se fait des illusions sur l'appui qu'il croit pouvoir attendre de la France, et aussitôt tout rentrera dans l'ordre en Orient, et il n'y aura plus de différend turco-égyptien.

Le *Réveil* du 22, ainsi que plusieurs autres journaux publient la dépêche suivante :

« Vienne, le 18 novembre.

« La *Nouvelle Presse libre*, dans son édition de ce soir, annonce, sans dire d'après quelle autorité, qu'en conséquence du caractère peu satisfaisant de la réponse du Khédive, le Sultan a donné l'ordre à Ali-Pacha, d'envoyer un commissaire à Alexandrie, aussitôt après la cérémonie de l'inauguration du Canal de Suez, avec un ultimatum dont la teneur est que le Khédive est sommé d'accepter, sans réserve, les conditions que la Porte lui a imposées (*Globe*). »

Le *Public* du 19, La *France* du 21, Le *Temps* du 23, Le *National* des 22 et 24 publient des articles exprimant les mêmes opinions.

Nous mentionnerons également ceux du *Gaulois* et du *Figaro*.

Enfin, à la date des 23 et 24 novembre, de nouvelles dépêches annoncent une modification dans l'attitude de la Porte à l'égard du Khédive, le changement est en général attribué à l'action de M. de Beust sur le Vice-roi.

Voici ce que dit le *Constitutionnel* :

« On apprend de Vienne que M. de Beust aurait amené le Khédive à se rendre à Constantinople, et l'on considère cette résolution comme un présage d'un arrangement prochain du conflit Turco-Egyptien. »

« *Constitutionnel*, du 19 novembre.

« D'après des lettres de Constantinople, il paraît certain qu'aussitôt après les fêtes d'inauguration du Canal de Suez, le différend qui subsiste entre la Porte et le Khédive sera l'objet de négociations sérieuses entre les puissances garantes de l'empire ottoman.

La *Patrie* annonce aussi le voyage du Vice-roi à Constantinople.

« Une dépêche de Constantinople nous apprend que le Vice-roi doit se rendre dans cette ville quelques jours après les fêtes d'inauguration du Canal maritime de Suez. La dépêche de ce prince est très respectueuse pour le Sultan, mais elle ne renferme la solution d'aucune des difficultés pendantes. La démarche du Vice-roi lui a été conseillée par les puissances qui ont agi à Constantinople pour empêcher le voyage du Sultan à Suez.

« Les représentants de ces puissances pensent que le différend Turco-Egyptien sera bien plus facilement arrangé par la visite du Vice-roi au Sultan que par un échange sans fin de notes et de dépêches. »

Nous avons donné ces appréciations parce qu'il faut tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se dit sur l'Égypte.

Mais nous doutons fort que, quant à présent du moins, le Vice-roi aille accepter l'hospitalité du Sultan.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Ceux qui ont visité les forêts du Nouveau Monde et même certaines forêts d'Europe, n'ont pas manqué de remarquer qu'à côté d'arbres de haute futaie, plus de sève et de vigueur, on voyait végéter des sujets rabougris et d'autant plus chétifs et malades que l'espace, qui leur était réservé, était plus circonscrit.

L'essence des premiers et des derniers est identique, le sol dans lequel ils croissent est le même, mais on aperçoit de suite que, par un phénomène tout naturel, ils se nuisent réciproquement. Tandis que les sujets vigoureux privent les plus faibles de l'air et du soleil qui leur seraient nécessaires, ceux-ci ne se soucient guère enlevant aux premiers une partie des éléments qui leur permettraient d'atteindre à un développement plus grand encore que celui auquel ils sont arrivés.

Ainsi en est-il des opérations financières de l'Administration Égyptienne.

Basées toutes et uniquement sur la fécondité et la richesse du sol, elles ont pu, tant qu'elles ont été maintenues dans de sages limites, jeter des racines profondes et inspirer confiance; mais à mesure qu'elles se multipliaient, elles se nuisaient réciproquement et, si on n'y met ordre, les unes finiront par étouffer les autres.

Remontons à quelques années pour arriver ensuite successivement à l'époque actuelle.

Les emprunts, contractés en 1862, sous feu Saïd-Pacha, provoquent d'abord, en Europe, un certain étonnement; mais peu à peu ils s'accoutument et à la faveur du taux auquel ils étaient cotés, à la bourse de Londres, les contractants de l'emprunt 1862 trouvaient le moyen d'émettre, sans aucune peine, des titres pour

une valeur effective de 5 millions de livres sterling.

Viennent ensuite les emprunts de la Daïra vice-royale et du chemin de fer.

Déjà le terrain n'est plus aussi libre et on s'en aperçoit aux conditions qui sont imposées au gouvernement et à la Daïra, et aux difficultés qui surgissent à l'émission.

Mais qu'il y ait encore de ces conditions et de ces difficultés à l'enfantement si laborieux qui produit l'emprunt 1868.

C'est qu'à cette époque, l'espace laissé libre par les emprunts précédents, a été envahi par de dangereux parasites, les *bons du trésor*, et que les charges de la dette flottante absorbent l'aliment qui a été engagé pour le service et l'amortissement de la dette consolidée.

Pour parer aux obstacles qui se présentaient, on déclare, dans le préambule du contrat de 1868 (*) que le but, qu'on se propose, est de consolider la dette flottante.

La mesure était louable certainement, et on ne pouvait qu'applaudir à une opération qui devait dégager une situation trop chargée et reporter, sur l'avenir, une partie des obligations du présent.

Mais, amère dérision, non seulement le résultat final n'amena la conversion que de moitié environ de la dette flottante accusée, non seulement l'excédant du produit de l'emprunt n'était pas appliqué au retrait des titres encore en circulation, mais six mois après l'émission, on voyait reparaitre en Égypte, et un peu plus tard en France, des bons d'une date antérieure à juillet 1868.

Les parasites n'avaient donc pas complètement disparu, et grâce au chaud soleil d'Orient, nous avons pu constater qu'ils ne s'étaient pas seulement multipliés, mais que des variétés nouvelles avaient pris naissance.

À côté des bons du Trésor ordinaires, nous avons vu surgir d'abord, et sur une échelle assez large, les ouvertures de comptes courants; puis sont venus les *effulats* ou obligations nominatives; et enfin nous assistons maintenant à l'écllosion d'une nouvelle série d'obligations, toujours du même ordre, mais que nous ne savons vraiment comment baptiser.

Nous voulons parler des titres dont la société (non encore baptisée non plus) de Girardin, Gibiat, Jenty et C^{te} tente l'émission ou plutôt le placement sur la place de Paris.

En contrepartie, et sous la garantie de 30 millions de bons du Trésor Égyptien déposés dans ses caisses, la dite société négocie des coupons de 500, 1,000, 2,500 et 5000 francs remboursables en Avril 1871. La négociation se fait au taux de 90, le produit est de 7 pour cent en coupons payables tous les trimestres.

Nous reviendrons plus tard sur l'étude économique de cette opération, à laquelle on donne comme gage spécial, le produit éventuel du futur port d'Alexandrie; bornons-nous, pour aujourd'hui, à constater la mise au monde de ce nouveau parasite, et récapitulons.

On fait et on émet chaque jour des bons du Trésor, tant pour parer aux besoins courants et du Gouvernement et des Daïras, que pour assurer le service des paiements et de certains emprunts;

On prend des sommes en compte courant, comme on vient de le faire pour parer, partiellement du moins, au service prochain du coupon et de l'amortissement de l'emprunt du chemin de fer;

On crée et on créera des obligations nominatives pour se libérer du prix de fournitures dont le paiement est stipulé en valeurs de cet ordre;

(*) Le gouvernement Égyptien, désireux de retirer de la circulation les bons de TOUTE ÉCHEANCE, émis par le Ministère des Finances et l'Administration des chemins de fer (à l'exception des bons dits des *villages*) s'est entendu avec MM. H. Oppenheim, Neveu & C^{ie}, banquiers à Alexandrie d'Égypte, pour les opérations de ce RETRAIT.

En conséquence etc. etc.

Contrat du 1er juin 1868.

On émet des obligations spéciales garanties par des bons du Trésor, ce sont celles qui se négocient à Paris ;

Pour peu qu'on continue, l'air et le soleil feront défaut ou aux emprunts consolidés ou aux parasites.

Ceci tuera cela.

CORRESPONDANCE DU CAIRE.
A Monsieur le Directeur du
Progrès Egyptien.

Puisque vous avez bien voulu, Monsieur, me consacrer, dans votre journal, la place que j'y ai occupée depuis sa création, je vous demande la permission de la reprendre sans préambule ; je continuerai donc comme par le passé à tenir vos lecteurs informés, le plus exactement qu'il me sera possible, des faits qui pourront les intéresser et j'espère que la Cour et la Ville, les théâtres et la politique même me fourniront les éléments d'une correspondance hebdomadaire dans laquelle, ai je besoin de vous le dire, j'apporterai les mêmes convictions et les mêmes sentiments.

Pendant les six mois qui viennent de s'écouler, l'Égypte a beaucoup fait parler d'elle ; je n'ai pas à examiner si le tapage dont elle a rempli le monde a eu des résultats bien avantageux, si la considération pour son Gouvernement s'en est accrue et si sa prospérité matérielle y a gagné. Vous vous êtes chargé d'apprécier, à ce point de vue, l'attitude nouvelle qu'elle a prise et je n'ai pas à y revenir. Je me bornerai donc, pour relire ma dernière lettre à celle-ci, à rappeler les faits principaux de ces derniers temps :

Son Altesse a visité plusieurs capitales de l'Europe (pas Constantinople) ; on a dépensé des sommes considérables en diamants, en meubles et en fusils à aiguille ; un nouveau théâtre a été construit au Caire ; des Souverains ont visité l'Égypte ; un conflit a éclaté entre le Sultan et le Vice-roi ; S. E. Nubar Pacha a repris sa place dans les conseils du Gouvernement ; le *Progrès Egyptien* n'a pas été suspendu ; les escomptes des bons du Trésor sont montés à 14 % ; la question de la réforme a été soumise à une commission d'enquête ; (mais j'ai dit déjà que S. E. Nubar Pacha était revenu) ; enfin on a inauguré l'Isthme de Suez.

Eh ! mais, voilà, je crois, un assez riche contingent de choses intéressantes et il faudrait être bien difficile pour ne pas s'en contenter. Je déclare, pour mon compte, que je n'aurais jamais osé rêver une si grande variété de sujets. Il y a là pour le moins matière à vingt correspondances. Vous avez fait des fêtes de l'inauguration du Canal une description trop détaillée pour que j'aie à y revenir. Et cependant il y aurait encore à glaner dans ce chaos et on ne saura jamais tout ce que ces fêtes ont produit de curieux. Avec les faits et gestes des nombreux invités de Son Altesse, on pourrait remplir dix volumes. Le cadre de cette correspondance ne permet pas une pareille étude ; mais j'espère que les invités eux mêmes s'en chargeront et déjà nous avons eu, par les relations des journaux Européens, des détails piquants et curieux sur les mille incidents auxquels a donné lieu la réunion la plus bizarre qu'on ait jamais vue et qu'on ne reverra sans doute plus. Ils ont été certainement bien traités, les invités. On les a transportés hébergés, nourris, distraits et instruits sur ce qu'on a voulu leur faire connaître. On les a promenés dans tous les sens, on leur a montré les antiquités excepté quelques unes récemment découvertes et qu'on craignait peut-être qu'ils n'emportassent dans leurs valises. On leur a donné des représentations d'armées ; on les a initiés aux mystères de la danse de l'Abecille. On les a fait assister à des spectacles de gala où l'habit noir et la cravate blanche étaient de rigueur. Quelques uns, les privilégiés, ont pu suivre dans tous ses détails une opération complète d'obstétrique fort bien exécutée par une jeune fellâme sur un mannequin articulé. Bref, ils ont eu toutes les joies, toutes les satisfactions de l'esprit et du corps. Et on me dit qu'il s'en est trouvé qui n'étaient pas contents parce qu'on ne les blanchissait pas ! C'est de l'ingratitude. On ajoute même que quelques uns avaient élevé d'autres réclamations d'un caractère plus délicat. Je ne veux pas le croire.

Enfin, ils sont partis ; pas tous, cependant, car il en reste encore plusieurs qui se livrent à des études sérieuses sur l'Égypte, sous la direction intelligente et désintéressée des agents du gouvernement. Attendons nous donc à des publications pleines d'intérêt sur cette Égypte que ceux qui l'habitent parviennent si difficilement à connaître et qui n'aura sans doute pas eu de secrets pour ses récents explorateurs. Et déjà on assure que les *Mesures d'un invité du Vice-roi* sont sous presse.

J'ai cependant une crainte, au sujet des invités ; peut-être tous ne rentreront-ils pas dans leurs foyers, et quelques-uns se seront-ils égarés dans les sables mouvants du désert perfide. — Dans une visite aux Pyramides, sur la route de Sakkarà à Ghizeli, deux caravanes se rencontrent ; de l'une part ce cri de détresse : Avez vous vu le docteur ? — Non répond l'autre avec découragement — Savait-on de quel docteur il était question ? — Je l'ignore. — Il y avait tant de docteurs parmi les invités ! A-t-on retrouvé celui qui s'était perdu ? — Je l'espère. — Quoique, à vrai dire, un docteur de moins, n'empêcherait pas le monde de vivre..... et de mourir.

On croit volontiers que le Gouvernement Egyptien, en montrant aux invités toutes les richesses du pays, a principalement attiré son attention sur les œuvres de création récente dues à son intelligente initiative. — Point du tout — Tous les honneurs ont été pour les Pyramides, ces monuments de l'orgueil dans l'exécution des quels l'administration actuelle n'est cependant pour rien. — On a donc beaucoup fêté les Pyramides, on les a illuminées de toutes les façons ; les feux de Bengale ont éclairé de leurs lueurs fantastiques les colonnes de pierre ; on a largement baïlé à la conservation des tombeaux des anciens Pharaons ; et on peut dire aujourd'hui que le déjeuner au pied des Pyramides a pris place dans le programme des fêtes Vice-royales. Il ne reste plus qu'à envoyer aux invités des cartes ainsi conçues :

Les 40 siècles resteront chez eux le

Je voudrais bien pouvoir vous dire, Monsieur, où en est le conflit Turco-Egyptien ; cela n'est pas facile. —

Les uns prétendent que tout est rompu..... les autres affirment que Server Effendi, l'envoyé du Sultan récemment arrivé, est porteur des instructions les plus conciliantes — On parle de hautes influences qui auraient réussi à calmer l'irritation du Sultan.

D'autre part on assure qu'un léger dissentiment au sujet d'une simple question de forme, se serait élevé entre S. A. le Vice-roi et le représentant d'Abdul-Aziz. — Ce dernier aurait demandé à lire le firman dont il était porteur, à la Citadelle, en présence de tous les dignitaires Egyptiens. — Son Altesse le Vice-roi désirerait moins de solennité et préférerait que la lecture du firman eût un caractère plus intime. — D'ordinaire les décrets émanés du Prince des croyants sont communiqués en grande pompe aux intéressés et c'est, on se le rappelle, au milieu d'une cérémonie imposante que le firman qui accorde l'hérédité directe a été proclamé il y a deux ans. — A la vérité les temps sont bien changés mais ce n'est là qu'une question de forme et on peut espérer qu'elle sera résolue bientôt et que l'Égypte, anxieuse depuis si longtemps saura enfin à quoi s'en tenir sur un sujet qui l'intéresse à tant de titres.

Vous voyez, Monsieur, que les préoccupations politiques sont assez sérieuses, mais ce serait une erreur de croire qu'elles ont arrêté pour un seul instant la fièvre de plaisirs qui dévore le Caire. Les théâtres regorgent, le cirque fait fureur, les équipages les plus brillants sillonnent chaque jour à l'heure de la promenade, l'allée de Choubrah qu'on a réparée malgré les instances du *Progrès Egyptien* ; on ne voit que toilettes tapageuses, diamants vrais ou faux, et chacun semble ici subitement être devenu millionnaire.

Tout cela durera-t-il longtemps ? J'en doute. En attendant il y a des gens qui profitent de ces folies et ces dames, paraît-il, ne s'en plaignent pas.

Le spectacle est d'ailleurs des plus curieux à étudier et je me propose, un autre jour, de vous en donner la physionomie : Les mœurs d'un pays sont souvent toute son histoire.

Bulletin Commercial.

COTE DES CHANGES.

Londres à vue	96 1/2	à	97
« 3 mois	banque	95 1/2	à 95
	commerce	95 1/2	à 95 3/4
France à vue	520	à	522
« 3 mois	banque	525	à 525 1/2
	commerce	520	à 526 1/2

OBLIGATIONS.

Mullich, Ministère des Finances.

Echéance	1 à 3 mois	14 1/2	à	15
«	3 à 5 «	14 1/2	à	14 3/4
«	5 à 9 «	14 1/2	à	—
«	9 à 12 «	14	à	14 1/2
«	12 à 15 «	14	à	14 1/2
«	21 à 27 «	13 3/4	à	14

FONDS PUBLICS

Emprunts.	PAIEMENT		
	DES COUPONS.		
1862 .. 7 0/0	1er mars	1er 7bre	—
1864 .. 0/0	1er avril	1er 8bre	—
« 1868 ..	15 janvier	15 juillet	76 5/8 76 9/16
1 flu courant) 7 0/0	77 1/2 77 5/8
(du prochain) 7 0/0	—
Chemins de fer 7 0/0	1er janvier	1er juillet	—
Mustapha-Pacha garanti 8 0/0	22 mai	22 8bre	—
Taira V. R. 7 0/0	8 janvier	8 juillet	81 — 81 1/2
Hulim-Pacha 8 0/0	1er avril	1er 8bre	—
Ott. Méridjeh 10 0/0	8 janvier	8 juillet	97 — 98
Actions Azizié, (61 livres versées)

COURS DES MONNAIES.

Guinée anglaise	97 20/40	AGIO
« égyptienne	400	—
« russe	79 18/40	8/30
« stamboulina	87 30/40	20/30
Pièce de 20 francs	77 06/30	1 1/2 4/0
Sequin Imp Autr.	45 37/30	17 1/2
Meljilié d'argent	16 35/30	25/40
Collonates	20 28/40	8/40
Tallari de la Reine	20	4/40
Pièce de 5 Francs	19 10/40	—
Tallari russe	44 27/40	25/40

ASPECT DU MARCHÉ.

Boss. De 14 à 14 1/2 pour cent et même 15, suivant les échéances, on a traité de nombreuses affaires. — Une certaine hésitation, a semblé se produire cependant dans ces derniers jours, à la suite d'appréciations diverses sur la situation financière. D aucuns croient à l'émission certaine de nouveaux bons et supputent par suite une hausse dans les escomptes ; d'autres se fondant sur la possibilité pour le Gouvernement de se procurer des ressources par d'autres moyens, préchent la baisse ou se hâtent d'acheter aux cours actuels ; il est fort difficile de se prononcer, car l'Égypte n'est pas le pays des raisonnements logiques.

Nous dirons cependant qu'il nous paraît que le Gouvernement a dû prêter, pour le moment, aux besoins les plus pressants et que les coupons et amortissements, échéant en janvier, doivent être, à l'heure qu'il est, assurés — Il a quelques semaines, levant lui avant de penser aux échéances de Mars et Avril ; il ne faudrait donc pas s'attendre à un mouvement bien accentué de hausse. — Le statu quo et quelques variations peu prononcées sont, suivant nous, seules à prévaloir pendant quelque temps.

EMPRUNTS — Calme plat. — On a complètement délaissé les valeurs autres que les bons, et c'est à peine si l'on peut citer quelques affaires en emprunt 1868, au taux de notre cote.

De Paris et de Londres nous recevons les mêmes appréciations ; et les opérations sur les valeurs Egyptiennes paraissent avoir perdu tout leur entrain.

CHANGES. — Les opérations de courrier français ont été cette fois un peu précipitées ; et l'empressement des preneurs, désireux de se rendre aux fêtes du Caire, avait produit une certaine fermeté qui ne paraît pas devoir se maintenir — On fait largement les cours de notre cote.

Nous avons promis à nos lecteurs, quelques détails sur la coupe symbolique offerte, par l'Impératrice Eugénie, à M. F. de Lesseps à l'occasion du canal ; et qui sera pour lui un

précieux souvenir de l'œuvre gigantesque à laquelle il a attaché son nom.

A défaut de notre appréciation personnelle que nous n'avons pas été à même d'établir, nous reproduisons la remarquable description qu'en fait l'*Opinion Nationale* par la plume élégante et autorisée de M. Ferdinand de Lasteyrie.

Dans l'intérêt de la vérité, nous relevons que, contrairement à nos premiers renseignements, l'exécution de ce magnifique objet d'art n'est pas due à M. Froment Meurice dont la réputation artistique n'est d'ailleurs plus à faire; tout le mérite en revient à MM. Fannièrre frères qui tiennent, dans l'industrie française, une place également honorable.

LA COUPE DE SUZ.

« L'art français s'est trouvé dignement représenté à l'inauguration du canal de Suez. L'Impératrice Eugénie, avec une délicatesse pleine de grâce, avait commandé d'avance, et fut exécuter, presque en secret, un magnifique vase d'orfèvrerie qu'elle se réservait d'offrir elle-même à M. de Lesseps, le jour où allait enfin s'accomplir la réalisation définitive de l'œuvre immense due à son initiative.

« Grâce à une obligeante discrétion, nous avons pu voir ce vase avant qu'il ne quittât la France.

« Rien de plus beau, croyons-nous, n'est sorti jusqu'ici de l'atelier des éminents artistes que l'Impératrice avait honorés de sa confiance. Les frères Fannièrre n'en sont plus à faire leurs preuves. Compositeurs, modelleurs, ciseleurs incomparables, créateurs de toutes pièces de chacune de leurs œuvres, ils ont depuis longtemps conquis leur place au premier rang des orfèvres français. Nous ne connaissons toutefois, dans tout l'ensemble de leurs travaux, rien qui ait un caractère d'art plus complet et plus élevé, que la magnifique pièce qu'ils viennent d'achever.

« La donnée en est toute allégorique. Au vase lui-même, les artistes ont attribué la forme d'une nef antique. Deux figures sont assises à la poupe; elles symbolisent la science et l'industrie, ces deux puissances toutes modernes, dont les efforts réunis devaient seuls rendre possible la réalisation d'une œuvre gigantesque.

« Derrière elles debout au gouvernail, élevant dans sa main le flambeau qui doit éclairer le monde, surgit la rayonnante figure de la civilisation moderne.

« A l'avant, couchée sous la poupe, selon la forme traditionnelle, s'élançait la Renommée embouchant sa trompette sonore, et se rattachant, par la courbe gracieuse de ses ailes, à un trophée du plus beau style, que surmonte la couronne impériale.

« Enfin, sur les flancs de la nef, se déroulent deux longs listels en forme de frises d'un relief à peine sensible, représentant d'un côté les travaux du percement de l'isthme, de l'autre le moment même où se rencontrent les flots des deux mers mises ainsi en contact, — petits bas-reliefs d'une finesse extrême où se trouvent ingénieusement groupés des centaines de personnages minuscules.

« Ce n'était pas chose facile que de trouver un pied qui pût convenir à un vase de cette forme, et se rattacher lui-même à la donnée générale. MM. Fannièrre ont eu l'ingénieuse idée de faire supporter leur nef par deux figures de sirènes, les bras tendus et les reins hardiment cambrés sur leur croupe de poisson enroulé.

« Ces deux figures, admirablement modelées, se relient ou ne peut mieux à la forme générale du vase, et joignent à leur mérite décoratif celui de compléter en même temps le sens général de l'allégorie.

« L'une d'elles, type charmant de la beauté européenne, est là pour figurer la Méditerranée, tandis que l'autre, belle Indienne aux cheveux lisses, aux lèvres un peu charnues et aux yeux fendus en amande, symbolise la mer Rouge; — se repassant, pour ainsi dire, de l'une à l'autre, la nef triomphale qui vient inaugurer leur jonction.

« Rien de plus complet, on le voit, rien de plus ingénieusement et de plus noblement conçu que cette allégorie. Quant à l'exécution, on peut s'en rapporter à MM. Fannièrre. Inutile de dire avec quel soin, avec quel art merveilleux sont ciselées toutes ces figures. Mais ce qui nous a particulièrement frappé, c'est l'excellente harmonie de tons de l'ensemble.

« En matière d'orfèvrerie, la couleur a une importance dont il arrive souvent qu'on ne se préoccupe pas assez. Les orfèvres anglais, malgré toute leur habileté, ne semblent pas même s'en douter. Chez nous, on s'en rend mieux compte, et nos artistes font souvent preuve de beaucoup de goût dans l'emploi simultané de divers métaux. Mais nulle part nous n'avons vu tirer de ces contrastes une harmonie plus heureuse que dans la Coupe de Suez.

« Il y a là une habileté de transition entre les tons éclatants de l'or et ceux beaucoup plus froids de l'argent mat, dont on pourrait peut-être trouver le secret dans certains procédés techniques, sur les quels nous reviendrons certainement quelque jour.

« Bornons-nous pour aujourd'hui à constater, non sans orgueil, que de pareilles œuvres défient la concurrence étrangère. C'est en France seulement que nos éminents orfèvres pourraient craindre encore de rencontrer de dangereux émules.

« L'Égypte, elle aussi, a excellé dans le travail des métaux précieux. Il y a, de cela, quelque chose comme trois ou quatre mille ans. A son tour, aujourd'hui, la terre des Pharaons a pu saluer l'art français dans toute sa splendeur.

FERDINAND DE LASTEYRIE.

AVIS

La Société ADRIATICO ORIENTALE a l'honneur de faire connaître au Public que, par suite de nouveaux accords avec le Gouvernement Italien, ses navires feront désormais escale au port d'ANCONE et que l'agence d'Alexandrie ainsi que les sous agences du Caire et de Suez prendront les passagers et les marchandises à destination d'ANCONE, aussi bien que pour BRINDISI et VENISE.

Prix des Places pour les Passagers.

	1 ^{er} clas.	2 ^e clas.	Pont.
d'Alexandrie à Brindisi	Fr. 275	200	90
» à Ancone.	« 300	210	95
» à Venise	« 320	220	100
De Brindisi à Ancone	« 50	35	20
« à Venise	« 70	50	30
D'Ancone à Venise	« 20	15	10

Alexandrie, 15 novembre 1869

L'Agent d'Alexandrie,
HENRY STEVEKING.

ANNONCE.

CORBET.

55, rue Paradis 55,

MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c. en bois de palissandre, acajou, noyer fantaisie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

ÉTABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL

ou

POUGUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

EAU ALCALINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles (en très beau verre) — se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

	Fr ^{cs}	C ^{ts}	
PRIX de la CAISSE de 30 B ^{ts}	21	—	} effectifs
« « Bouteille	75	—	

	Fr ^{cs}	C ^{ts}
PASTILLES DIGESTIVES		
La boîte à divers arômes	2	—

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau

Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pougues sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M^r PERAGALLO Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX
DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE
ET AUTRES ARTICLES

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Abro.